



East Angus

Ma ville, ma vie

VILLE DE EAST ANGUS DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné aux citoyens de la Ville de East Angus qu'une demande de dérogation mineure sera étudiée à la séance régulière du conseil du 6 mai 2024 à 19 h. La réunion aura lieu à la salle du conseil de la Ville de East Angus, située au 200, rue Saint-Jean Est, East Angus, Québec, J0B 1R0.

La demande concerne l'approbation de l'agrandissement d'un garage à une superficie de 92 m² alors que le règlement permet une superficie de 74,5 m².

La propriété concernée est située dans la zone IND-6 et comprend le lot numéro 4181260 du cadastre du Québec.

Le numéro civique est le 5, rue Willard à East Angus.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À EAST ANGUS, ce 22^{ème} jour d'avril 2024.

BRUNO POULIN, CPA
Greffier-trésorier